



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Difficultés à l'exportation de la filière des spiritueux

Question au Gouvernement n° 160

Texte de la question

### DIFFICULTÉS À L'EXPORTATION DE LA FILIÈRE DES SPIRITUEUX

**Mme la présidente** . La parole est à M. David Taupiac.

**M. David Taupiac** . Dans un contexte de grande colère agricole, je souhaite relayer la vive inquiétude de l'interprofession de l'armagnac,...

**M. Thibault Bazin** . C'est important, l'armagnac ! Comme le whisky lorrain !

**M. David Taupiac** . ...de l'ensemble des acteurs – amont et aval – du vignoble Gascogne Armagnac et plus globalement de l'ensemble du secteur des spiritueux, face aux difficultés rencontrées à l'export sur les deux marchés principaux qui représentent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires total. Depuis plus de vingt ans, la Chine est un marché majeur du secteur, le deuxième en valeur et le troisième en volume – il représente entre 10 % et 15 % des exportations. Or l'application par la Chine de mesures antidumping sur les spiritueux européens, qui imposent aux importateurs de déposer une caution auprès des douanes chinoises, constitue un frein très important à l'activité des entreprises de la filière, à la veille des fêtes du Nouvel An chinois, période cruciale pour les ventes de nos spiritueux en Chine. La dégradation des chiffres est éloquent : depuis le début de l'année, le secteur a constaté une baisse de 40 % en volume et de 37 % en valeur. La crainte que l'impact d'une telle mesure ne se propage à l'ensemble de la filière vitivinicole est malheureusement légitime.

À ces difficultés, s'ajoutent désormais les craintes en provenance du marché américain, premier marché d'exportation, avec le risque du retour de la taxe Trump. Il est donc urgent de soutenir et d'accompagner un secteur qui pèse 16 milliards d'euros à l'export – soit le troisième solde commercial positif de la France. Quarante-vingt-quinze pour cent des entreprises de la filière sont des très petites, petites et moyennes entreprises et représentent plus de 150 000 emplois en France. Quelles mesures le Gouvernement entend-il prendre, d'une part pour se remettre à la table des négociations et relancer la diplomatie bilatérale avec les deux principaux marchés à l'export, d'autre part pour accompagner les professionnels vers l'ouverture de nouveaux marchés ? Dans ce contexte, madame la ministre chargée du commerce extérieur, la baisse des crédits de Business France n'est-elle pas un mauvais signal ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT et sur quelques bancs du groupe SOC.*)

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt.

**Mme Annie Genevard**, *ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt* . Les brandys – l'armagnac comme le cognac – constituent une filière d'excellence qui contribue puissamment, avec l'ensemble de la filière des spiritueux, à l'exportation et à la promotion des beaux produits français. La Chine est

un marché considérable et stratégique pour cette filière, c'est pourquoi les mesures de rétorsion annoncées sont extrêmement préoccupantes.

Je vous réponds à la place de Mme Primas, qui mène un intense travail diplomatique auprès des autorités chinoises pour désamorcer une distorsion absolument inqualifiable des règles qui régissent l'Organisation mondiale du commerce dont la Chine est membre. J'ai reçu au ministère de l'agriculture les représentants de l'interprofession du cognac et de l'armagnac, qui sont au comble de l'inquiétude parce que les importations chinoises représentent une part considérable du chiffre d'affaires de la filière. Ils seront, comme le premier ministre et l'ensemble du Gouvernement, extrêmement attentifs à l'évolution de ce dossier. Nous avons mobilisé toutes les forces diplomatiques pour convaincre la Chine de renoncer à cette très mauvaise décision. Business France accompagnera naturellement cette démarche, mais la question de son budget est étrangère au traitement strictement diplomatique du dossier. Il s'agit en effet d'un bras de fer dans lequel l'Union européenne doit se montrer unie et déterminée, tout comme elle doit l'être à l'égard de Donald Trump, si toutefois il appliquait les mesures qu'il a annoncé vouloir prendre. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe DR.*  
– *Mme Danielle Brulebois applaudit également.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. David Taupiac.

**M. David Taupiac** . Je vous invite à venir dans le Gers. Nous sommes en période de distillation et les viticulteurs, qui sont en très grande difficulté, seront heureux de vous accueillir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT et sur quelques bancs du groupe SOC.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. David Taupiac](#)

**Circonscription** : Gers (2<sup>e</sup> circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 160

**Rubrique** : Commerce extérieur

**Ministère interrogé** : Agriculture, souveraineté alimentaire et forêt

**Ministère attributaire** : Agriculture, souveraineté alimentaire et forêt

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée le** : 13 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 novembre 2024